

Type d'intervention

Postulat (art. 32 RCG)

1<sup>er</sup> signataire

Cretton Nathalie



Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Les Verts / Cretton Nathalie

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

---

**Titre**

**Appartements protégés**

**Texte de l'intervention**

La population suisse est vieillissante, et le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans va doubler d'ici 25 ans (OFS, 2011)

Cette future population du 4e âge va générer de nouveaux besoins importants en terme de logement, autant d'un point de vue quantitatif que qualitatif

Il devient donc impératif d'intégrer un habitat adapté aux personnes âgées dans notre politique en faveur des séniors. Les appartements protégés sont une très bonne alternative car ils offrent une infrastructure et un aménagement adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées en matière d'autonomie et de sécurité.

De ce fait, il nous paraît nécessaire que notre commune intègre dans sa politique de logement, des appartements protégés qui ont pour but d'accueillir des personnes âgées, ne pouvant ou ne voulant plus rester seules chez elles, souffrant de solitude et d'isolement social, et cherchant de la sécurité tant physique que psychique.

Bien des personnes âgées en situation de fragilité (santé, isolement, anxiété, etc.) peuvent vivre de manière autonome et répondre plus ou moins à leurs besoins quotidiens, mais pour des raisons de sécurité, elles espèrent avoir accès à des services sur place. Notre collectivité se doit de les soutenir dans leur souhait.

## Conclusion

Nous demandons donc à la commune d'étudier la faisabilité d'intégrer le plus rapidement possible, dans sa politique de logements, des appartements protégés répondant aux besoins de nos séniors. Cette formule leur permettra de garder une certaine autonomie et de bénéficier d'une sécurité autant physique et psychique.

Le Groupe des Verts invitent ainsi les Conseillères et Conseillers Généraux à soutenir ce postulat.

Collombey-Muraz, le 21 août 2017

1<sup>er</sup> signataire :



Reçu le 29.08.17  
